Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8870331
Centre d'intérêt: 755

Définition du domaine : français, langue seconde, premier cycle du secondaire / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- Version prélim. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1986.
24 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes)

Code: 0889-130 ; 16-3420-02.

ISBN 2-550-14258-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue seconde * Méthode d'évaluation * Guide * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le document a pour but de décrire et de classer les principaux éléments du programme de français, langue seconde, du premier cycle du secondaire, pour des fins d'évaluation sommative et ministérielle. Le document fait le lien entre le programme d'études et tout instrument de mesure s'y rattachant. Le document: 1. fait la synthèse des orientations du programme d'études et énumère les principes à respecter en matière d'évaluation; 2. détermine et décrit les éléments représentatifs du programme; 3. regroupe les éléments du programme à l'aide d'un tableau et attribue une importance relative à chacune des classes de dimensions; 4. précise dix dimensions à respecter lors d'une évaluation.

Type de document: d

EDUQ 8870331

DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
JANVIER 1988

Québec

EDUQ 8870331

DÉFINITION DU DOMAINE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
JANVIER 1988

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14258-6

Dépôt légal - deuxième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

N.B.: Afin de faciliter la lecture du présent document, les rédacteurs se sont conformés à la règle de grammaire conférant une valeur de neutre au masculin lorsqu'on parle d'une manière générale.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Présentation 1

1. Faire la synthèse des orientations du programme d'études et énumérer les principes à respecter en matière d'évaluation ... 2

   1.1 Les orientations du programme 2
   1.2 Les principes à respecter en matière d'évaluation .. 3

2. Déterminer et décrire les éléments représentatifs du programme d'études 6

   2.1 La compétence de communication 6
   2.2 Les comportements attendus 8
   2.3 Les situations de communication 13
   2.4 Le contenu linguistique 15

3. Regrouper les éléments du programme à l'aide d'un tableau, former des dimensions pertinentes et attribuer une importance relative à chacune des classes de dimensions 17

4. Préciser les dimensions 19

Remerciements 24

PRÉSENTATION

Le présent document a pour but de décrire et de classer les éléments essentiels et représentatifs du programme de français, langue seconde, du premier cycle du secondaire (n° 16-3420) pour des fins d'évaluation sommative et ministérielle. La définition de domaine constitue un document qui fait le lien entre le programme d'études et tout instrument de mesure s'y rattachant.

La définition de domaine est élaborée selon la démarche suivante*:

1. Faire la synthèse des orientations du programme d'études et énumérer les principes à respecter en matière d'évaluation.

2. Déterminer et décrire les éléments représentatifs du programme.

3. Regrouper les éléments du programme à l'aide d'un tableau, former des dimensions pertinentes et attribuer une importance relative à chacune des classes de dimensions.

4. Préciser les dimensions.

---

* Adapté du Guide pour la construction d'instruments de mesure dans le cadre de la Banque d'instruments de mesure, Chapitres II, III, Document de travail BIM, septembre 1984, 16-7300-02, p. 2 et 3.

1. FAIRE LA SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET ÉNUMÉRER LES PRINCIPES À RESPECTER EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

1.1 Les orientations du programme

Le programme de français langue seconde est axé sur le développement de la compétence de communication tant à l'oral qu'à l'écrit, tout en accordant la priorité à l'oral.

Les fondements

Ce programme s'appuie sur des fondements de trois ordres:

- sociolinguistique: "De plus en plus, les didacticiens et les didacticiennes mettent l'accent sur la langue en tant qu'instrument de communication. Cela suppose que l'on soit capable non seulement de comprendre et de produire des énoncés en langue seconde, mais aussi de savoir les utiliser de façon appropriée dans des situations de communication." (Programme d'études, p. 5.)

- socio-culturel: "La langue constitue le véhicule par excellence des valeurs socio-culturelles d'une communauté. Elle ne doit donc ni s'enseigner ni surtout s'apprendre dans un vide culturel. Ainsi, il est essentiel que la réalité québécoise soit présente, d'une part, dans les diverses situations d'apprentissage qui permettront à l'élève d'atteindre les objectifs du programme et, d'autre part, dans l'environnement oral (émissions de radio, dialogues, etc.) ainsi que dans l'environnement écrit (affiches, journaux, dépliants, etc.) avec lesquels l'élève sera mis/e en contact." (Programme d'études, p. 5.)

- didactique: "Le cours de langue doit fournir à l'élève des conditions susceptibles de favoriser l'acquisition des règles syntaxiques par l'utilisation de la langue dans des situations de communication les plus authentiques possibles plutôt que par un apprentissage systématique, décroché du réel, de la grammaire." (Programme d'études, p. 6.)

L'objectif global

"L'enseignement du français, langue seconde, au secondaire, vise à développer chez l'élève l'aptitude à communiquer dans les situations où l'usage de la langue française lui est nécessaire et utile." (Programme d'études, p. 6.)

"Le rôle du programme du premier cycle du secondaire en regard de cet objectif est de permettre à l'élève d'accéder à une connaissance de la langue française en vue d'une utilisation d'ordre principalement utilitaire. Le programme doit diriger l'élève vers

l'acquisition d'un savoir d'ordre cognitif mais aussi d'un savoir-faire socio-culturel qui contribueront à son épanouissement. Il faudra de plus favoriser le développement, chez l'élève, d'une attitude favorable envers la langue française, lui faire découvrir les valeurs socio-culturelles québécoises et l'amener à développer le goût de communiquer en français." (Programme d'études, p. 6.)

Les objectifs généraux

"À la fin du premier cycle du secondaire, l'élève devrait avoir acquis une certaine connaissance de la langue française et avoir maîtrisé les habiletés nécessaires et suffisantes pour être en mesure, dans des situations où il lui est nécessaire ou utile de le faire:

. de comprendre

- des messages oraux d'intérêt général ou d'utilité courante et des conversations sur des sujets reliés à son expérience;

- de brefs messages écrits portant sur des sujets d'intérêt général ou d'utilité courante reliés à l'environnement physique et social;

. de s'exprimer

- oralement, en tenant compte des exigences de la communication sur des sujets d'utilité courante, d'intérêt général et reliés à son expérience;

- par écrit au moyen de brefs messages à caractère principalement utilitaire sous une forme grammaticalement acceptable." (Programme d'études, p.7.)

1.2 Les principes à respecter en matière d'évaluation

L'évaluation sommative vise à apprécier la compétence de communication de l'élève alors qu'il exécute un ensemble de tâches évaluatives conformes aux orientations du programme d'études.

Afin de tenir compte des orientations du programme d'études, l'atteinte des objectifs doit être évaluée dans le contexte de situations de communication authentiques et pertinentes, dans lesquelles l'élève aura à utiliser la langue comme moyen de communication.

Pour être authentique, une situation de communication doit s'appuyer sur une intention de communication, elle doit refléter les conditions dans lesquelles s'exerce une communication dans la vie courante et elle doit permettre à l'élève de jouer son rôle d'être social complet.

Pour être pertinente, une situation de communication doit être liée au vécu de l'élève, à ses besoins et à ses intérêts, tout en étant rattachée aux réalités de la vie québécoise.

En plus de ces caractéristiques qui servent à déterminer le contexte général des tâches évaluatives, on devra s'assurer que certaines conditions particulières à chaque habileté soient respectées au moment de l'évaluation.

1.2.1 Communication orale

L'élève sera amené à communiquer oralement en situation d'interaction à partir de mises en situation conformes aux caractéristiques énoncées précédemment.

Pour vraiment permettre à l'élève d'actualiser sa compétence de communication dans une situation aussi naturelle que possible, il faudra que les tâches évaluatives lui permettent:

- d'interagir pour atteindre un but;
- d'intervenir en tenant compte de l'imprévisibilité des messages reçus;
- d'utiliser une langue authentique;
- d'adopter des attitudes, des gestes, des mouvements, des postures, qui conviennent à la situation de communication;
- de tenir compte des contraintes temporelles (limite de temps, tour de parole) et psychologiques (nervosité, distraction, etc.).

Il est souhaitable aussi que le contexte physique (organisation spatiale, éléments visuels, etc.) reproduise dans une certaine mesure les éléments d'une situation de la vie courante.

L'élève devra démontrer sa capacité à engager la communication aussi bien qu'à répondre à un interlocuteur.

1.2.2 Écriture

L'élève aura à écrire de brefs messages à caractère utilitaire sous une forme grammaticale acceptable.

Pour que les tâches évaluatives soient signifiantes, il faudra préciser à l'élève: l'intention (par exemple, donner

des informations, exprimer une opinion, etc.) et le contexte de la communication [le sujet, le lecteur (identité, degré de familiarité), le canal, le genre à respecter (cartes postales, petites annonces, courtes lettres, brefs messages, etc.)].

1.2.3 Écoute

L'élève démontrera sa compréhension de discours variés qui n'exigent aucune intervention verbale de sa part (conversations à deux ou à plusieurs personnes, brefs messages téléphoniques, émissions de radio et de télévision, etc.).

Les passages seront enregistrés sur bande sonore ou magnétoscopique. Ils représenteront quelques registres de la langue parlée. Dans la mesure du possible, on aura recours à des enregistrements authentiques plutôt que simulés.

Les sujets abordés devront respecter le développement cognitif et affectif de l'adolescent de 12 à 14 ans.

1.2.4 Lecture

L'élève devra s'acquitter de tâches qui viseront des intentions de lecture semblables à celles qu'il peut avoir dans la vie courante. Les textes à caractère utilitaire (faits divers, petites annonces, cartes postales, courtes lettres, etc.) et les textes de fiction (contes, récits, bandes dessinées) devront se rattacher le plus possible aux réalités de la vie québécoise. Ils devront respecter les intérêts et le développement cognitif et affectif de l'adolescent de 12 à 14 ans.

2. DÉTERMINER ET DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

L'analyse des objectifs généraux et terminaux du programme d'études du premier cycle du secondaire permet de dégager les éléments dont il faut tenir compte pour faire la synthèse de ce même programme. Ces éléments peuvent être groupés sous quatre rubriques:

- la compétence de communication,
- les comportements attendus,
- les situations de communication,
- le contenu linguistique.

2.1 La compétence de communication

Le programme vise essentiellement à développer la compétence de communication. Le modèle qui paraît le plus approprié est celui de Canale et Swain qui distinguent quatre composantes: la compétence sociolinguistique, la compétence linguistique, la compétence discursive et la compétence stratégique.

La définition de chaque composante sera complétée par une description des objets d'évaluation.

2.1.1 **La compétence sociolinguistique** concerne la capacité à communiquer en tenant compte de l'intention de communication et du contexte de la communication.

L'intention de communication

L'intention est le but visé lorsqu'on communique. Elle concerne le message à transmettre et à comprendre. Cette intention se réalise à travers des fonctions qui se concrétisent à l'aide de réalisations langagières.

On évaluera si l'élève comprend la signification d'un message exprimé ou s'il est lui-même capable de formuler un message en tenant compte de l'intention de communication.

Le contexte de la communication

Le contexte de la situation de communication est constitué de paramètres relatifs au contenu de la communication, aux paramètres psychosociaux ainsi qu'aux paramètres relatifs à l'environnement physique.

On évaluera si l'élève tient compte des paramètres appropriés au moment de la compréhension et de la production d'un message. On distingue généralement les paramètres suivants:

- le sujet de la communication: le thème, le contenu du message, ce à quoi se rapporte la situation de communication;

- les participants: leur identité (sexe, âge, nationalité, caractéristiques physiques, état civil, etc.), leur rôle et leur statut social, leur humeur (sympathie, hostilité, neutralité, etc.), leur nombre (une personne parlant à un groupe, deux personnes en présence d'une troisième, etc.), leur degré de familiarité.

- le canal de communication: direct ou indirect;

- le moment et le lieu de la communication;

- les habitudes socio-culturelles: usages sociaux, moeurs, coutumes.

2.1.2 **La compétence linguistique** concerne la capacité à utiliser le système phonologique, lexical et grammatical du français pour comprendre ou produire un message.

L'évaluation portera sur l'utilisation et la compréhension du code linguistique dans une situation de communication: phonologie ou orthographe, morphologie, syntaxe, lexique.

2.1.3 **La compétence discursive** concerne la capacité à appliquer ou à interpréter les règles de cohésion et de cohérence propres aux différents types de discours.

On évaluera les éléments du discours qui donnent à la communication sa cohésion (enchaînement grammatical et lexical des énoncés) et sa cohérence (organisation logique du contenu).

2.1.4 **La compétence stratégique** concerne la capacité à employer des stratégies pour faire face à des lacunes dans les autres composantes ou à des difficultés qui surviennent au moment de l'actualisation de la compétence de communication. Elle concerne aussi l'utilisation de stratégies pour mettre en évidence certains aspects du discours.

L'évaluation portera uniquement sur les moyens de compensation que l'élève utilise pour faire passer son message ou pour essayer de comprendre le message qui lui est transmis.

Pour faire passer son message, l'élève peut employer la périphrase (par exemple, il dira "la personne qui répare les autos" pour "le mécanicien"), le geste, la mimique, l'action; l'élève peut aussi s'informer de la prononciation d'un mot, de

l'utilisation correcte ou de la traduction d'un mot ou d'une expression; pour mieux comprendre son interlocuteur, l'élève peut lui demander de parler plus lentement, de répéter, d'expliquer le sens de ses paroles.

2.1.3 Synthèse

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des objets d'évaluation qui découlent de la définition des diverses composantes de la compétence de communication.

COMPOSANTES DE LA COMPÉTENCE DE COMMUNICATION
ET OBJETS D'ÉVALUATION

Composantes	Objets d'évaluation
Socio-linguistique	1. Intention de communication 2. Contexte de la communication . le sujet . les participants . le canal . le moment et le lieu . les habitudes socio-culturelles
Linguistique	3. Formes orales et écrites . phonologie ou orthographe . vocabulaire . morphologie et syntaxe
Discursive	4. Éléments du discours . cohésion . cohérence
Stratégique	5. Stratégies verbales et non verbales

2.2 Les comportements attendus

Les vingt-cinq objectifs terminaux de 1re secondaire et les vingt-sept objectifs terminaux de 2e secondaire précisent les comportements attendus des élèves à la fin de leur apprentissage. Tous les objectifs se rattachent à l'une ou à l'autre des deux habiletés langagières de compréhension et d'expression définies par les objectifs généraux.

2.2.1 L'expression orale et écrite

Les comportements relatifs à l'expression orale et écrite correspondent à des fonctions de communication. L'inventaire

de ces comportements permet de constituer trois regroupements qu'on définit à l'aide d'habiletés-synthèse.

Pour l'expression orale, les comportements attendus sont réunis par couples (volets A et B de l'objectif) afin de mettre en évidence l'interaction qui doit exister dans toute activité de communication.

S'informer/Informer

S'informer/Informer: c'est demander (volet A) ou donner (volet B) des renseignements sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'un déplacement à effectuer (C.O. I, 1).*

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'une personne (C.O. I, 2) (C.E.* I, 1; II, 1).

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'activités passées (C.O. I, 4).

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'un objet à acquérir (C.O. II, 3) (C.E. II, 2).

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'un petit appareil (C.O. II, 4).

. Demander ou exprimer une intention au sujet d'une activité à réaliser (C.O. II, 10).

. Demander ou donner des renseignements au sujet d'un événement (C.O. II, 5) (C.E. I, 4; II, 4).

. S'informer de l'état de santé de quelqu'un ou informer quelqu'un de son état de santé ou de celui d'une autre personne (C.O. I, 6).

. Demander ou confirmer si un fait est vrai ou faux, certain ou incertain, possible ou impossible (C.O. I, 9).

---

* Les données entre parenthèses correspondent à la numérotation des objectifs du programme d'études.

. Demander de comparer ou comparer des personnes ou des lieux (C.O. II, 4).

. Donner des informations sur un animal (C.É. I, 2).

. Donner des informations sur un objet (C.É. II, 2).

. Donner des informations sur un lieu (C.É. I, 3; II, 3).

Inciter à agir/accepter ou refuser

Inciter à agir...: c'est demander ou dire à quelqu'un de faire quelque chose, y consentir ou refuser.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

. Demander, donner ou refuser un service ou une permission (C.O. I, 3).

. Demander ou dire à quelqu'un de faire quelque chose; accepter de le faire ou refuser (C.O. I, 5).

. Offrir, accepter ou refuser un service (C.O. I, 7).

. Formuler, accepter ou refuser une invitation (C.O. II, 2).

Demander d'exprimer ou exprimer

Demander d'exprimer...: c'est demander les opinions ou les sentiments de quelqu'un ou faire connaître les siens.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

° Formuler des remerciements ou des excuses ou y répondre (C.O. I, 10, 11).

° Faire des commentaires ou réagir à des commentaires sur le temps qu'il fait (C.O. II, 8).

° Demander l'opinion de quelqu'un ou exprimer son opinion sur une personne, un événement ou un objet (C.O. II, 9).

° S'enquérir d'une expérience fâcheuse ou en raconter une (C.O. II, 7).

2.2.2 La compréhension orale et écrite

Les comportements attendus pour ce qui concerne l'écoute et la lecture peuvent être regroupés sous trois habiletés-synthèse.

Reconnaître

Reconnaître: c'est repérer ou sélectionner des idées, des informations, des situations et des événements explicitement formulés.

Cette catégorie se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

. Reconnaître des informations relatives à une personne (E.I, 1) (L.I, 1; II, 1).

. Reconnaître des renseignements relatifs à un lieu (E. I, 2) (L.I, 2; II, 3).

. Reconnaître des renseignements relatifs à un événement passé ou futur (E.I, 3; II, 3) (L.I, 3; II, 4).

. Reconnaître des demandes relatives à une action à accomplir (E.I, 4).

. Reconnaître l'expression de sentiments (E.I, 5; II, 8) (L.I, 4; II, 5).

. Reconnaître des informations relatives à un objet (E.II, 1) (L.II, 2).

. Reconnaître des informations relatives à un événement fâcheux qui a eu lieu (E.II, 2) (L.II, 2).

. Reconnaître une invitation en rapport avec une activité à accomplir (E.II, 4).

. Reconnaître des comparaisons entre des lieux ou des personnes (E.II, 5).

. Reconnaître l'expression d'opinions sur des personnes, des événements ou des objets (E.II, 6).

. Reconnaître des commentaires relatifs au temps qu'il fait (E.II, 7).

Regrouper

Regrouper: c'est grouper des données dispersées dans un texte pour être en mesure, si besoin est (si l'élève doit choisir, par exemple), de les comparer et d'évaluer leur importance relative.

Cette catégorie se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

. Regrouper des informations relatives à une personne (E.I, 1) (L.I, 1; II, 1).

. Regrouper des renseignements relatifs à un lieu (E.I, 2) (L.II, 3).

. Regrouper des renseignements relatifs à un événement passé ou futur (E.I, 3; II, 3) (L.I, 3; II, 4).

. Regrouper des demandes relatives à une action à accomplir (E.I, 4).

. Regrouper des sentiments exprimés (E.I, 5; II, 8) (L.I. 4, L.II, 5).

. Regrouper des informations relatives à un objet (E.II, 1) (L.II, 2).

. Regrouper des informations relatives à un événement fâcheux qui a eu lieu (E.II, 2) (L.II, 2).

. Regrouper des informations relatives à une invitation en rapport avec une activité à accomplir (E.II, 4).

. Regrouper des comparaisons entre des lieux ou des personnes (E.II, 5).

. Regrouper des opinions exprimées sur des personnes, des événements ou des objets (E.II, 6).

. Regrouper des commentaires relatifs au temps qu'il fait (E.II, 7).

Inférer

Inférer: c'est dégager d'un texte des données qui n'y sont pas formulées d'une manière explicite.

Cette catégorie se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

. Inférer des informations relatives à une personne (E.I, 1) (L.I, 1; II, 1).

. Inférer des renseignements relatifs à un lieu (E.I, 2) (L.II, 3).

. Inférer des renseignements relatifs à un événement passé ou futur (E.I, 3; II, 3) (L.I, 3; II, 4).

. Inférer des demandes relatives à une action à accomplir (E.I, 4).

. Inférer des sentiments (E.I, 5; II, 8) (L.I, 4, L.II, 5).

. Inférer des informations relatives à un objet (E.II, 1) (L.II, 2).

. Inférer des informations relatives à un événement fâcheux qui a eu lieu (E.II, 2) (L.II, 2).

. Inférer des informations relatives à une invitation en rapport avec une activité à accomplir (E.II, 4).

. Inférer des comparaisons entre des lieux ou des personnes (E.II, 5).

. Inférer des opinions sur des personnes, des événements ou des objets (E.II, 6).

. Inférer le temps qu'il fait à partir de commentaires (E.II, 7).

2.3 Les situations de communication

Le programme d'études ne comporte pas de liste exhaustive de situations particulières au cours desquelles l'élève aurait à utiliser le savoir et le savoir-faire acquis. Cependant, on peut, à la lecture des suggestions (situations possibles et types de textes) qui accompagnent les objectifs terminaux, dégager diverses catégories de situations de communication.

2.3.1 L'expression orale et écrite

L'examen des "situations possibles" et de "textes possibles" proposés pour réaliser les objectifs terminaux permet de dégager les circonstances dans lesquelles l'élève est appelé à prendre la parole ou à rédiger un texte.

Ainsi à l'oral, l'élève doit communiquer surtout au cours d'interactions diverses en face à face ou au téléphone: interaction avec un ami, un camarade de classe; interaction de l'élève avec des adultes connus (professeur, voisin, membre de la famille); interaction de l'élève avec des adultes inconnus (passant, policier, vendeur, commis, préposé aux renseignements, etc.).

À l'écrit, l'élève doit rédiger des textes à caractère utilitaire (réponses à des questionnaires, brefs messages, courtes lettres, cartes postales, petites annonces, etc.).

2.3.2 La compréhension orale et écrite

L'élève doit démontrer sa compréhension de données contenues dans divers types de documents oraux ou écrits qui constituent autant de situations de communication différentes. Dans une situation d'écoute, l'élève peut écouter des documents variés. Dans une situation de lecture, l'élève peut lire des textes à caractère utilitaire ou des textes de fiction.

Types de documents à l'oral

- bulletin de sport, de nouvelles ou de météo,
- émissions radiophoniques d'information,
- conversations,
- films, documentaires,
- émissions de type ligne ouverte,
- chansons, monologues, commentaires, etc.

Types de textes à l'écrit

Textes à caractère utilitaire

- faits divers, articles, textes courts dans les journaux et les revues,
- formulaires,
- cartes postales,
- courtes lettres, lettres personnelles et d'opinion,
- textes publicitaires dans les journaux, les revues, les cahiers publicitaires, les catalogues,
- petites annonces.

Textes de fiction

. contes, récits, bandes dessinées.

2.4 Le contenu linguistique

Dans le programme du premier cycle, le contenu linguistique est délimité à l'aide de repères grammaticaux associés aux objectifs d'expression orale et d'un inventaire linguistique placé à la suite des objectifs terminaux. L'inventaire linguistique contient l'ensemble des éléments lexicaux nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Le programme ne précise pas de contenu grammatical pour les objectifs de compréhension. Le programme stipule cependant que le contenu linguistique des tâches de compréhension devrait être de même nature que celui des objectifs de communication orale.

2.4.1 L'expression orale

Le contenu grammatical minimal requis pour atteindre les objectifs de communication orale correspond à celui de la liste qui suit. Cette liste présente le contenu cumulatif de la 1re et de la 2e année du secondaire.

Contenu grammatical pour la communication orale

L'emploi

1. Des déterminants:
   - articles: définis, indéfinis, contractés, partitifs;
   - adjectifs: démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis, qualificatifs.
2. Des pronoms: personnels, indéfinis, démonstratifs, possessifs, relatifs.
3. Des formes: interrogatives, négatives, conditionnelles, indiquant l'obligation, impersonnelles, exclamatives.
4. Des prépositions.
5. Du comparatif et du superlatif.
6. De la locution indéfinie "quelque chose" suivie d'un qualificatif.
7. De deux verbes qui se suivent.

8. Des temps et des modes:

- présent de l'indicatif
- futur simple, futur immédiat
- passé composé avec avoir et être
- passé récent
- imparfait de l'indicatif
- participe présent
- présent du subjonctif
- présent du conditionnel
- participe passé
- infinitif passé
- impératif

2.4.2 L'expression écrite

La liste suivante précise le contenu grammatical et orthographique requis pour atteindre les objectifs d'expression écrite. Elle représente le contenu minimal du premier cycle du secondaire.

Contenu grammatical et orthographique

1. L'orthographe d'usage en relation avec l'objectif à atteindre.

2. L'orthographe grammaticale:

- du nom et de l'adjectif au féminin /e, ère, euse/;
- du nom et de l'adjectif au pluriel /s, x, aux/;

- du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être;

- des verbes des 1er, 2e, 3e groupes aux temps et aux modes suivants:

  . présent de l'indicatif;

  . passé composé avec l'auxiliaire avoir (il n'est pas obligatoire d'exiger l'accord lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe);

  . futur immédiat;

  . impératif.

3. REGROUPER LES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME À L'AIDE D'UN TABLEAU, FORMER DES DIMENSIONS PERTINENTES ET ATTRIBUER UNE IMPORTANCE RELATIVE À CHACUNE DES CLASSES DE DIMENSIONS

Un tableau à triple entrée permet de représenter les liens qui existent entre trois des quatre composantes principales définies précédemment:

- la compétence de communication,
- les habiletés-synthèse,
- les situations de communication.

Étant donné que les tâches d'évaluation ne doivent pas être décrites en termes linguistiques, le contenu linguistique n'est pas précisé. On le retrouve dans la composante linguistique de la compétence de communication.

Le tableau des dimensions se présente en deux sections consacrées respectivement aux situations d'expression et aux situations de compréhension. Dans le tableau, la rencontre d'une habileté-synthèse et d'une situation de communication donne lieu à une dimension. Chaque dimension regroupe quelques comportements observables qui serviront à générer des items. Les cases hachurées indiquent qu'aucun comportement n'est défini dans le programme d'études concernant ces dimensions et qu'aucun item ne devra porter sur celle-ci.

La troisième entrée du tableau illustre que la performance de l'élève au regard des habiletés-synthèse et des situations de communication met en oeuvre la compétence de communication.

La pondération (%) accordée aux situations d'expression et de compréhension tient compte de la prépondérance que le programme d'études accorde à la communication orale et à la compréhension orale et écrite par rapport à l'expression écrite. La pondération (%) accordée à chaque classe d'habiletés-synthèse tient compte du nombre de fonctions ou de comportements observables se rattachant à chacune des habiletés-synthèse.

TABLEAU DES DIMENSIONS

Habiletés-synthèse	Situations: de communication orale (55%) — Conversations	Situations: d'écriture (10%) — Textes à caractère utilitaire	Compétence de communication
S'INFORMER/ INFORMER (35%)	1 I: 1A-1B, 2A-2B, 4A-4B, 6A-6B, 9A-9B II: 3A-3B, 4A-4B, 5A-5B, 6A-6B, 10A-10B	2 I: 1, 2, 3, 4 II: 1, 2, 3, 4	en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et, en communication orale, à sa compétence stratégique.
INCITER À AGIR/ ACCEPTER/REFUSER (20%)	3 I: 3A-3B, 5A-5B, 7A-7B II: 2A-2B	////	
DEMANDER D'EXPRIMER OU EXPRIMER (10%)	4 I: 10A-10B, 11A-11B II: 7A-7B, 8A-8B, 9A-9B	////	
	d'écoute (15%) — Documents variés	de lecture (20%) — Textes à caractère utilitaire et de fiction	
RECONNAÎTRE (10%)	5 I: 1, 2, 3, 4, 5 II: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	6 I: 1, 2, 3, 4 II: 1, 2, 3, 4, 5	
REGROUPER (15%)	7 I: 1, 2, 3, 4, 5 II: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	8 I: 1, 2, 3, 4 II: 1, 2, 3, 4, 5	
INFÉRER (10%)	9 I: 1, 2, 3, 4, 5 II: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	10 I: 1, 2, 3, 4 II: 1, 2, 3, 4, 5	

N.B. Les chiffres dans les cases correspondent à la numérotation des objectifs du programme d'études à l'intérieur de chaque volet. Les chiffres 1 à 10 indiquent les dimensions.

4. PRÉCISER LES DIMENSIONS

Le tableau-synthèse présente dix dimensions qui sont le lieu de rencontre d'une habileté-synthèse et d'une situation de communication.

Chaque dimension se rapporte à un nombre de comportements limités par les objectifs visés. Les comportements sont des manifestations aussi valables les unes que les autres de l'habileté-synthèse.

Expression orale et écrite

Un minimum de deux situations de communication orale et de deux situations d'expression écrite différentes seront proposées aux élèves:

Dimension 1

Dans une conversation, en faisant appel à sa compétences sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

. demander ou donner des renseignements au sujet:
- d'un déplacement à effectuer (localisation d'un endroit, existence ou non-existence d'un lieu, distance, direction);
- d'une personne (âge, taille, caractéristiques physiques, occupation, goûts et intérêts, appréciation globale);
- d'activités passées (nature, lieu des activités, situation dans le temps, personnes concernées);
- d'un objet à acquérir (disponibilité, caractéristiques physiques, possibilité de l'échanger, etc.);
- d'un petit appareil (identification, caractéristiques, utilité, façon de l'utiliser);
- d'un événement (localisation, personnes concernées, moment, durée, étapes du déroulement, conditions de réalisation);

. demander ou exprimer une intention au sujet d'une activité à réaliser (genre d'activité, goûts de l'autre, intention particulière, réaction favorable ou défavorable, indifférence);

. s'informer de l'état de santé de quelqu'un ou informer quelqu'un de son état de santé ou de celui d'une autre personne;

. demander ou confirmer si un fait est vrai ou faux, certain ou incertain, possible ou impossible;

. demander de comparer ou comparer des personnes ou des lieux (différences, ressemblances).

Dimension 2

Dans un texte à caractère utilitaire, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

. donner des renseignements au sujet:
  - d'une personne (identification, caractéristiques physiques);
  - d'un objet à acquérir (identification, caractéristiques physiques, coût);
  - d'un événement (nature, localisation, situation dans le temps);
  - d'un animal (identification, caractéristiques physiques, coût);
  - d'un lieu (identification, localisation, direction à prendre).

Dimension 3

Dans une conversation, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

. demander, donner ou refuser un service ou une permission (nature, raison de la demande, acceptation ou refus, condition d'acceptation, justification du refus);
. demander ou dire à quelqu'un de faire quelque chose; accepter de le faire ou refuser (nature de l'action, justification de la demande, acceptation ou refus, incapacité, raisons de son incapacité);
. offrir, accepter ou refuser un service;
. formuler, accepter ou refuser une invitation (endroit où il désire aller, raisons de l'invitation, moment de l'activité, acceptation ou refus, condition d'acceptation, justification du refus).

Dimension 4

Dans une conversation, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

. formuler des remerciements ou des excuses ou y répondre (objet de ses remerciements ou de ses excuses, appréciation ou sentiments);
. faire des commentaires ou réagir à des commentaires sur le temps qu'il fait;
. demander l'opinion de quelqu'un ou exprimer son opinion sur une personne, un objet ou un événement.
. s'enquérir d'une expérience fâcheuse ou en raconter une (nature, personnes concernées, moment, lieu, sentiments.)

Compréhension orale et écrite

Un minimum de deux situations d'écoute et de deux situations de lecture différentes seront proposées aux élèves.

Dimension 5

À l'occasion de l'écoute de documents informatifs, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené:

. à repérer ou à sélectionner des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, état de santé, occupation, goûts et intérêts);
- un lieu (localisation, direction à prendre, distance à parcourir, existence/non-existence);
- un événement passé (nature, localisation, moment, personnes en cause);
- une action à accomplir (nature, justification, acceptation, refus, incapacité);
- un événement fâcheux qui a eu lieu (identification, lieu, moment, personnes en cause, manière);
- l'expression de sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, tristesse, colère);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, disponibilité ou non-disponibilité, possibilité ou impossibilité d'acheter, d'essayer... coût, utilité, utilisation);
- événement futur (identification, lieu, moment, durée, étapes du déroulement, conditions de réalisation);
- une invitation en rapport avec une activité à accomplir (genre d'activité, lieu, moment, goûts et intérêts, acceptation ou refus, conditions d'acceptation, justification du refus);
- des comparaisons entre des lieux ou des personnes (différences, ressemblances);
- l'expression d'opinions sur des personnes, des événements ou des objets;
- des commentaires relatifs au temps qu'il fait.

Dimension 6

À l'occasion de la lecture de textes utilitaires ou de fiction, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené:

. à repérer ou à sélectionner des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, localisation, occupation, comparaison à d'autres personnes);
- un lieu (identification, caractéristiques physiques, localisation, direction à prendre, distance à parcourir, comparaison à d'autres lieux);
- un événement (nature, localisation, situation dans le temps, cause, manière dont l'événement s'est produit, les étapes du déroulement);
- l'expression de sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, indifférence);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, coût, utilité, utilisation).

Dimension 7

À l'occasion de l'écoute de documents variés, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

. regrouper des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, état de santé, occupation, goûts et intérêts);
- un lieu (localisation, direction à prendre, distance à parcourir, existence ou non-existence);
- un événement passé (nature, localisation, moment, personnes en cause) ou futur (identification, lieu, moment, durée, étapes du déroulement, conditions de réalisation);
- une action à accomplir (nature, justification, acceptation, refus, incapacité);
- un événement fâcheux qui a eu lieu (identification, lieu, moment, personnes en cause, manière);
- l'expression de sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, tristesse, colère);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, disponibilité ou non-disponibilité, possibilité ou impossibilité d'acheter, d'essayer... coût, utilité, utilisation);
- une invitation en rapport avec une activité à accomplir (genre d'activité, lieu, moment, goûts et intérêts, acceptation ou refus, conditions d'acceptation, justification du refus);
- des comparaisons entre des lieux ou des personnes (différences, ressemblances);
- l'expression d'opinions sur des personnes, des événements ou des objets;
- des commentaires relatifs au temps qu'il fait.

Dimension 8

À l'occasion de la lecture de textes à caractère utilitaire ou de fiction, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

. regrouper des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, localisation, occupation, comparaison à d'autres personnes);
- un lieu (identification, caractéristiques physiques, localisation, direction à prendre, distance à parcourir, comparaison à d'autres lieux);
- un événement (nature, localisation, situation dans le temps, cause, manière dont l'événement s'est produit, étapes du déroulement)
- l'expression de sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, indifférence);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, coût, utilité, utilisation).

Dimension 2

À l'occasion de l'écoute de documents variés, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené:

. à inférer des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, état de santé, occupation, goûts et intérêts);
- un lieu (localisation, direction à prendre, distance à parcourir, existence ou non-existence);
- un événement passé (nature, localisation, moment, personnes en cause) ou futur (identification, lieu, moment, durée, étapes du déroulement, conditions de réalisation);
- une action à accomplir (nature, justification, acceptation, refus, incapacité);
- un événement fâcheux qui a eu lieu (identification, lieu, moment, personnes en cause, manière);
- des sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, tristesse, colère);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, disponibilité ou non-disponibilité, possibilité ou impossibilité d'acheter, d'essayer... coût, utilité, utilisation);
- une invitation en rapport avec une activité à accomplir (genre d'activité, lieu, moment, goûts et intérêts, acceptation ou refus, conditions d'acceptation, justification du refus);
- des comparaisons entre des lieux ou des personnes;
- des opinions sur des personnes, des événements ou des objets;
- le temps qu'il fait, à partir de commentaires.

Dimension 10

À l'occasion de la lecture de textes à caractère utilitaire ou de fiction, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

. inférer des informations relatives à:
- une personne (identification, caractéristiques physiques, localisation, occupation, comparaison à d'autres personnes);
- un lieu (identification, caractéristiques physiques, localisation, direction à prendre, distance à parcourir, comparaison à d'autres lieux);
- un événement (nature, localisation, situation dans le temps, cause, manière dont l'événement s'est produit, étapes du déroulement);
- des sentiments (joie, peur, surprise, mécontentement, indifférence);
- un objet (identification, caractéristiques physiques, coût, utilité, utilisation).

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la présente définition, en particulier les membres du comité de consultation:

Mesdames Josée Leclerc-Boissy - C.S. du Sault St-Louis
Marie Végiard - C.E.C.M.

Messieurs Michel Beauchamp - C.S. Eastern Townships
Paul Besozzi - Direction du développement d'évaluation, M.E.Q.
Marcel Danan - représentant de l'AQEFLS
Michel Lafontaine - C.S.R. Protestante South Shore

Alida Piccolo
D.F.G.
Responsable des programmes d'études de français, langue seconde

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

8889 - 130

16-3420-02